

observatoire le 28/11/2009 par la rédaction

A MARSEILLE, LE POINT ET GUÉRINI SORTENT LES FLINGUES

Mais avec quelles munitions ?

FRANCE

L'affaire qui fait trembler



Le maire, Jean-Noël Guérini, 52 ans, le puissant président du conseil général des Bouches-du-Rhône et maître du PS marseillais.

ÉLUS, PATRONS OU FONCTIONNAIRES, TOUS ONT JURÉ DE TAIRE LEUR NOM, D'ENTRER TOUT SIMPLEMENT DANS LES COMPROMIS.

Révélation. A Marseille, un juge enquête sur des marchés douteux.

PAR HÉROÏQUE GATTEGNO
ÉCRIT SPÉCIAL À MARSEILLE

Aujourd'hui, la ville est agitée, presque paralysée. « Je suis sûr que vous avez vu dans les journaux, dans un café ? Jamais de la vie ! On va vous dire, il y a quelque chose de très étrange. Mais ça veut venir de la ville, à moins que ça soit un ami, ce sera plus tranquille ».

« Je suis sûr que vous avez vu dans les journaux, dans un café ? Jamais de la vie ! On va vous dire, il y a quelque chose de très étrange. Mais ça veut venir de la ville, à moins que ça soit un ami, ce sera plus tranquille ».

« Je suis sûr que vous avez vu dans les journaux, dans un café ? Jamais de la vie ! On va vous dire, il y a quelque chose de très étrange. Mais ça veut venir de la ville, à moins que ça soit un ami, ce sera plus tranquille ».

FRANCE

le système Guérini



Le maire, Jean-Noël Guérini, 52 ans, le puissant président du conseil général des Bouches-du-Rhône et maître du PS marseillais.

CE QUI SE CHUCHOTE ? DE SOMBRES HISTOIRES D'APPELS D'OFFRES TROUÉS, DE SIGNATURES ENTOROUÉES, DE POLITIQUES ACHETES ET DE PROCÉDURES FALSIFIÉES.

« J'ai été convoqué dans un bureau... »

« J'ai été convoqué dans un bureau... »

« J'ai été convoqué dans un bureau... »

> Cliquez sur l'image pour un gros plan <

Jean-Noël Guérini, président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, peut poursuivre la presse au nom de son département. Le conseil général a autorisé "le président à entamer les procédures adaptées suite à divers articles et reportages diffusés dans la presse écrite, radiophonique et audiovisuelle mettant en cause le département". C'est Le Point.fr, qui révèle cette initiative de l'élu marseillais. Mais sans préciser que le premier média visé est... Le Point, qui a publié cette semaine une enquête truffée d'insinuations sur Guérini.

"Fragilisé par l'enquête ouverte à Marseille (notamment pour "corruption", "blanchiment d'argent" et "prise illégale d'intérêt") sur d'éventuelles fraudes dans l'attribution de marchés publics, le président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, Jean-Noël Guérini, a fait adopter vendredi par sa majorité une disposition l'autorisant à engager des poursuites contre certains médias. Cette décision lui permet d'intenter au nom - et aux frais - de la collectivité qu'il préside des actions en diffamation contre les organes de presse qui ont évoqué l'affaire visant son frère, l'homme d'affaires Alexandre Guérini." [explique Hervé Gattegno, le 27 novembre, dans LePoint.fr](#)

"À la demande de Jean-Noël Guérini, la commission permanente du conseil général a donc entériné un projet de délibération autorisant l'élu socialiste à «entamer les procédures adaptées suite à divers articles et reportages diffusés dans la presse écrite, radiophonique et audiovisuelle mettant en cause le département». Le texte a été adopté par la majorité de gauche. Les élus de droite, minoritaires au sein de



l'initiative de Jean-Noël Guérini apparaît comme une contre-attaque surprenante dans la mesure où le département des Bouches-du-Rhône n'a pas été mis en cause par les médias : l'essentiel des informations publiées évoquait, au contraire, les marchés de la communauté urbaine de Marseille."

Jean-Noël Guérini (photo Conseil Régional)

Pudiquement, Gattegno ne précise pas quels médias seraient susceptibles d'être visés par Guérini. Même discrétion ces derniers jours dans le quotidien régional, La Provence.

"«Après la publication d'informations faisant état d'une enquête de la justice sur le marché des ordures ménagères à Marseille, Jean-Noël Guérini vient d'adresser un communiqué à la presse: "Les journaux m'apprennent qu'une information judiciaire contre X sur l'attribution du marché des ordures ménagères à Marseille aurait été ouverte. Je suis surpris que certaines rumeurs et certains organes de presse profitent de cette circonstance pour procéder à un amalgame visant à salir ma personne, mon image et mon action". Jean-Noël Guérini fait là allusion à plusieurs articles parus dans la presse nationale»" écrivait sans plus de détails la Provence le 17 novembre.

"Après la publication d'informations faisant état d'une enquête de la justice sur les marchés publics de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, Jean-Noël Guérini vient d'annoncer la possibilité de saisir la justice. "Blessé par les allégations mensongères développées dans une certaine presse, Jean-Noël Guérini a mandaté le bâtonnier Dominique Mattei pour qu'une protestation judiciaire soit faite sous la forme la mieux adaptée, indique un communiqué du conseil général des Bouches-du-Rhône. Il est parfaitement serein et confiant dans l'action de la justice pour que se manifeste la vérité". Contacté par La Provence, l'avocat de l'élu socialiste explique n'avoir pas encore déterminé les motifs pour lesquels il va saisir la justice." écrivait sans davantage de détails la Provence le 18 novembre.

EN FLÈCHE CONTRE GUÉRINI... LE POINT.

A la vérité, plusieurs médias nationaux ont relaté ces derniers jours une enquête judiciaire visant le frère de Guérini, Alexandre Guérini.

En flèche... Le Point de cette semaine, où une longue enquête était consacrée au sujet par...Hervé Gattegno, ancien as de l'investigation "à la Plenel" au Monde. On est prié d'en admirer la titraille et la mise en page.

FRANCE
FRANCE

L'affaire qui fait trembler



Révélation. A Marseille, un juge enquête sur des marchés douteux.

«J'ai été convoqué dans un bureau avant l'appel d'offre au quel j'ai participé... On m'a expliqué que le marché avait été attribué et comment les sociétés participantes les quatre ans... Je n'ai pu aller à la justice sur le champ... Si j'ai appelé mon avocat, j'ai dit, je suis... D'autres témoins... Signer avant...»

le système Guérini



CE QUI SE CHOUCHOTE? DE SOMMERS HISTOIRES D'APPÊLS D'OFFRES TROUQUÉS, DE SIGNATURES EXTORQUÉES, DE POLITIQUES ACHEVÉS ET DE PRÉCÉDENTS FALSIFIÉS.

«... Alors, pourquoi ne pas être son... Je ne suis pas un dilettante... Et on se... ou elle commencent à parler... Vous auriez pu aller à la justice... Si j'ai appelé mon avocat, j'ai dit, je suis... D'autres témoins... Signer avant...»

Comme on le voit dès la première double page, Le titre du Point met en cause le "système Guérini" en suggérant une collusion entre les deux frères.

La première photo met en vedette Jean-Noël Guérini, qui n'est pourtant pas officiellement visé par l'enquête en cours. La deuxième photo montre son frère Alexandre, mais pas en gros plan, comme pour souligner visuellement la répartition des rôles dans le "tandem", décrite par l'article : "le puissant président" et "son frère Alexandre (...) en coulisse". Tous deux ont l'oreille vissée à leur téléphone portable : la juxtaposition des deux photos suggère une

étroite collaboration des deux piliers du "système". Plus loin, on lit par exemple : "*Jean-Noël la pris la lumière, Alexandre est devenu son ombre*"

L'article compare même aimablement les Guérini, qui contrôleraient le PS, à leurs homonymes gangsters, originaires du "*même village corse*", et qui "*gouvernaient le milieu marseillais*".

un reportage de la chaîne locale de France 3 au ton inhabituellement corrosif annonçait, la semaine dernière, l'ouverture d'une enquête judiciaire sur les marchés publics de la communauté urbaine. Le commentaire mettait en avant l'implication de Jean-Noël Guérini, le puissant président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, et le rôle joué en coulisse par son frère, Alexandre, homme d'affaires prospère et patron de plusieurs déchetteries dans le département. ■■■

A eux deux, les Guérini contrôlent sans partage le PS local comme jadis leurs homonymes gangsters (sans lien de parenté avec eux, mais originaires du même village corse de Calenzana) gouvernaient le milieu marseillais. Défait aux muni-

Au total, à en croire une lecture attentive des cinq pages du Point, quels éléments à charge pèsent sur Jean-Noël Guérini ? Aucun. Pour l'instant, une information judiciaire, ouverte contre x, notamment pour "trafic d'influence et détournement de fonds publics", a conduit la police à perquisitionner au domicile et dans les bureaux d'Alexandre Guérini, patron de plusieurs déchetteries dans le département. Gattegno s'efforce de rassembler toutes les relations d'affaires qu'ont pu entretenir les deux frères dans le passé, il souligne leur proximité politique, mais rien là-dedans qui tombe sous le coup de la loi.

Rien de plus, rien de moins, donc.

Alexandre Guérini n'est pas mis en examen. Aucun acte judiciaire ne vise son frère Jean-Noël. Mais un lecteur rapide du Point n'en retirera pas moins l'impression que le "système Guérini" tremble. Ce qui n'empêche pas Gattegno de pousser des cris d'orfraie, en hurlant à l'attentat contre la liberté de la presse dès que sa victime fait mine de se défendre.

Mots-clés :